

PS



Nord

R

I

P

O

S

T

E

La fin du transport scolaire gratuit pour les collégiens en zone urbaine

La majorité de droite du Département continue de frapper fort !

> **Transport gratuit, comment ça marche ?**

Dans le Nord, les collégiens bénéficient de la gratuité du transport scolaire.

3 conditions sont nécessaires :

- habiter dans le Département,
- fréquenter le collège public ou privé de rattachement le plus proche de son domicile ou le plus proche à dispenser les options non proposées dans le collège de rattachement,
- et enfin résider en dehors du périmètre de proximité (à plus de 3 kilomètres de son établissement).

> **Le renoncement de cette politique par simple courrier**

Par simple courrier envoyé aux Autorités Organisatrices de Transport (AOT) urbain, le Président du Département affirme la volonté de ne plus financer le transport scolaire des collégiens en milieu urbain, et ce à compter de la rentrée 2016.

Sur la forme, il faut dénoncer la méthode employée et le caractère arbitraire et non concerté de cette décision ; alors même que, depuis des mois, plusieurs Présidents de ces AOT sollicitent un rendez-vous auprès de Jean-René LECERF.

> **Un choix soi-disant dicté par la volonté de réaliser des économies**

Il s'agit de réaliser une économie de fonctionnement de **4,6 millions d'euros par an**.

En proportion du service rendu à la population, celle-ci semble être pourtant une goutte d'eau si on le rapporte au budget global de près de 3,6 milliards du Département, ou à l'objectif de 100 millions d'euros d'économies que le Conseil Départemental s'est assigné pour 2016.

> **A titre d'exemple...**

Le SITURV (Syndicat Intercommunal des Transports Urbains de la Région de Valenciennes), doit donc trouver 500 000 € pour boucler son budget 2016 ; 1,5 million pour celui de l'an prochain.

Et, ce sera la même chose donc pour les 5 autres AOT : la MEL (métropole lilloise), Dunkerque, Cambrai, Douai et la Sambre.

> **Conséquences directes de ce renoncement supplémentaire**

Les Présidents des AOT, toutes tendances politiques confondues, affirment qu'ils n'ont pas les moyens financiers pour assurer cette charge.

- Soit les parents des collégiens vont mettre la main à la poche. On évalue à **580 € le coût de ce transport par an et par élève**.
- Soit une prise en charge des AOT, qui vont prendre le relais pour assurer la gratuité, ce qui va entraîner des coûts pour les autres financeurs, comme les agglomérations ou les métropoles.

Après l'augmentation des impôts infligée aux nordistes, le Département persiste et signe dans sa politique de désengagement des services publics.

Car, cette **décision va venir creuser un peu plus les inégalités d'accès et de coût de transport** entre les territoires, notamment au détriment des communes rurales.

 www.ps59.fr

 twitter.com/PSNord

 www.facebook.com/federation.ps.nord

fede59@parti-socialiste.fr